NO LIMIT TRANSPORT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 700 euros
Siège social : 6 rue Clément Ader, 63360 GERZAT
798 597 431 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-huit juillet,
A dix-neuf heures,

La Société HOLDING 2C3E, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 2 Rue du Stade, 63200 MENETROL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 948 373 634,
Représentée par Monsieur Cédric CHÊNE, en sa qualité de cogérant,

Associée Unique de la société NO LIMIT TRANSPORT,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau gestionnaire de transport, rôle, missions, et rémunération,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit "règlement eIDAS".

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Abdel Majid LOUMI de ses fonctions de Président à compter de ce jour, nomme pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, en qualité de nouveau Président :

Monsieur Cédric CHÊNE
Né le 21 janvier 1985 à MOULINS (03)
De nationalité française,
Demeurant 2 Rue du Stade, 63200 MENETROL

C.C.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Oguz SIMSEK de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du Président, prend acte de la nomination d'un nouveau Gestionnaire de Transport, en remplacement de Monsieur Abdel Majid LOUMI, et décide de nommer :

Monsieur Cédric CHÊNE
Né le 21 janvier 1985 à MOULINS (03)
De nationalité française,
Demeurant 2 Rue du Stade, 63200 MENETROL

Titulaire de la capacité professionnelle en transport de marchandises par route.

Les missions du gestionnaire de transport sont notamment les suivantes :

- la gestion de l'entretien des véhicules affectés à l'activité de transport de la société, la vérification des contrats et des documents de transport, la comptabilité de base, l'affectation des chargements ou des services aux conducteurs et aux véhicules et la vérification des procédures en matière de sécurité.

L'Associée Unique décide que la rémunération de Monsieur Cédric CHÊNE, pour ses fonctions de Gestionnaire de transport sera fixée ultérieurement, laquelle rémunération se situera au moins au 1er niveau de la rémunération minimum cadre de la convention collective « transport ».

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société HOLDING 2C3E
Monsieur Cédric CHENE

Cédric CHÊNE

Certified by yousign

C.C.